

Débat public sur le projet autoroutier A31 bis

**Du 15 avril au 13 juillet 2015,
informez-vous et donnez votre avis !**



Réunion publique Jeudi 25 juin 2015 à Metz

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Monsieur Guy CAMBIANICA,

| Conseiller municipal délégué de Metz

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Des demandes d'expertise complémentaire indépendante portant sur les points suivants

- La faisabilité de l'élargissement sur place à 2x3 voies de l'A31 entre Gye et Dieulouard, en tenant compte des différents paramètres financiers, économiques, environnementaux et humains ;
- La capacité d'un tel aménagement sur place à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 ;
- Le trafic attendu sur l'éventuel barreau neuf Toul-Dieulouard et sa capacité à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 entre Gye et Dieulouard.

Déroulement de la réunion

- Rappel des principes du débat
- Présentation succincte du **projet autoroutier A31 bis** et de la fiche complémentaire sur **l'alternative de passage** proposée par la commune de Florange
- Restitution des deux **ateliers thématiques** par les rapporteurs
- **Echanges avec la salle**
- Les principales **interventions du public**
- Les premiers enseignements du débat public sur le projet autoroutier A31 bis par la DREAL Lorraine
- **Vos questions** sur le projet autoroutier A31 bis
- Les **suites du débat public**

Monsieur Jean-Paul PUYFAUCHER

Membre de la commission
particulière du débat public
A31bis

Les principes du débat public

| Le débat public porte sur :

- L'**opportunité** du projet
- Ses **objectifs**
- Ses **caractéristiques** principales
- Il se déroule **en amont** de la décision du maître d'ouvrage

La CPDP est:

- **Indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune autre partie prenante du projet;
- **Neutre**, elle ne prend pas position sur le projet, ne donne pas son avis.

Composition et rôle de la CPDP

- | La CPDP est présidée par Michel Morin et composée de 7 membres
- | Elle anime le débat pour vous permettre de :
 - Vous **informer** sur le projet
 - **Exprimer vos questions, vos avis**, critiques et suggestions
- | **Trois principes** régissent le débat :
 - **La transparence** des informations
 - **L'équivalence** des prises de parole
 - **L'argumentation** des échanges

| Présentation raccourcie du projet autoroutier A31 bis par le maître d'ouvrage et de la fiche complémentaire sur l'alternative de passage proposée par Florange

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Comment participer au débat de ce soir ?

Posez vos questions, donnez votre avis!

Merci de vous **présenter**

1 minute maximum pour poser une question

3 minutes maximum pour donner votre avis

Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Monsieur Jacques BLINDAUER

| Rapporteur de l'atelier « Financement »

Les principes du financement

- La répartition **usager/contribuable**
- La répartition **État et collectivités** :
le principe de la parité énoncé par le maître d'ouvrage

3 hypothèses évoquées

- **Ne rien faire**
- **Un projet global ou un projet par tronçon**
- **Réaliser d'autres aménagements nouveaux**

Les modalités de financement

- **Le péage** : selon le principe que l'utilisateur est prêt à payer pour un service de qualité
- La sollicitation des **collectivités territoriales**
- L'application du **principe pollueur/payeur**
- L'utilisation de la taxe sur l'essence : la **TICPE**
- La sollicitation des **fonds européens**
- La mise en place d'une **vignette**
- La mise en œuvre d'une **écotaxe régionale**

Les questions liées à la mise en concession

- Quelles sont les raisons du surcoût d'une concession privée ?
- Quel est le contour des contrats de concession ?
- Quel est le coût de l'entretien courant de l'autoroute ?

Points forts

- Faire quelque chose
- Faire vite
- Financer quelque chose
- Ne pas négliger les alternatives à la route

Quelques chiffres

- **Mise à 3 voies:** 4 millions d'euros/km
- **Section neuve à 2X2 voies avec diffuseurs et péages:**
8 à 10 millions d'euros/km
- **Viaduc :** 40 à 50 millions d'euros/km
- **Tranchée couverte :** 75 à 90 millions d'euros/km

Estimatif approximatif par tronçons

- **Gye-Dieulouard** : environ 500 millions d'euros
- **Bouxières-Richemont** : environ 350 millions d'euros
- **Richemont-Frontière** : environ 500 millions d'euros

Entretien de l'A31

- **22 855 000** euros pour la période 2012/2014
- **4 300 000** euros de travaux programmés en 2015
- **17 700 000** euros de prévisionnel pour la période 2016/2018

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Comment participer au débat de ce soir ?

Posez vos questions, donnez votre avis!

Merci de vous **présenter**

1 minute maximum pour poser une question

3 minutes maximum pour donner votre avis

Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Madame Sandrine MARX

| Rapporteur de l'atelier

« Offre des réseaux de transports et des déplacements transfrontaliers »

Transport de voyageurs

Améliorer l'offre de transports en commun

- Augmentation du cadencement
- Réutilisation d'anciennes gares et d'anciennes lignes ferroviaires
- Augmentation de l'amplitude horaire
- Ouverture de nouvelles lignes de bus
- Navettes gare
- BHNS (Bus à haut niveau de service)

Transport de voyageurs

L'offre TER Metz-Thionville-Luxembourg

- **2014 :**

4 trains à l'heure de pointe du matin entre Metz-Thionville et Luxembourg

- **2016 :**

Jusqu'à 6 TER par heure de pointe (1 train toutes les 10 minutes) - 2700 à 4068 places assises (+50%)

- **Horizon 2020 :**

4 voies supplémentaires en gare de Luxembourg-Ville
6 102 places assises à l'heure de pointe avec 6 sillons (+125% par rapport à l'offre de 2014)

Transport de voyageurs

Faciliter le covoiturage

- Voie et parkings réservés
- Plateformes de covoiturage

Autres sujets

- Moduler le nombre de voies pour suivre les mouvements pendulaires du trafic
- Routes intelligentes

Transport de marchandises

Réguler et limiter la circulation

- Coordination et régulation du trafic en temps réel
- « Feux intelligents »
- Limitation du transit des Poids-lourds aux heures de pointe (aires de stockage)
- Limiter le transport international sur l'A31 bis

Renforcer la complémentarité des modes de transport

- Développement du transport fluvial
- Renforcement des structures intermodales

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Comment participer au débat de ce soir ?

Posez vos questions, donnez votre avis!

Merci de vous **présenter**

1 minute maximum pour poser une question

3 minutes maximum pour donner votre avis

Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions

Madame Christine JEAN

| Membre la commission
particulière du débat public
A31bis

Votre participation en quelques chiffres

- **2200** personnes réunies lors des 8 premières réunions publiques
- **445** Lorrains rencontrés lors des débats mobiles
- **520** contributions en ligne
- **44** personnes ont participé aux deux ateliers thématiques
- **18** cahiers d'acteurs ont été rédigés

Les principales interventions du public

Un constat partagé:

- Améliorer la sécurité
- Désengorger l'A31

→ Mais des divergences sur les solutions pour y remédier et des débats sur 5 thématiques principales:

- Le **financement** du projet A31bis
- Les **aménagement**s proposés
- Leurs impacts sur l'**environnement**
- Les **autres offres de transport**
- Le **développement économique**

Le financement du projet A31 bis

Des participants favorables au péage à deux conditions :

Payer pour une meilleure qualité de service et à un « faible » prix

Mais aussi des oppositions au péage clairement exprimées :

- Certains considèrent que « **l'autoroute a déjà été payée** »
- Risque d'engendrer un **report du trafic** sur les réseaux secondaires
- **Pénalise les travailleurs** (liaisons Metz-Nancy et Thionville-Luxembourg)
- Le **barreau Toul-Dieulouard** à 2X2 voies : faible gain de temps pour un prix élevé

Des propositions pour le financement :

- **Faire payer les poids-lourds en transit** (écotaxe régionale)
- Redevance pour l'utilisation de l'autoroute sous la forme d'une **vignette**
- Solliciter les **financement européens**
- Le **Grand-duché du Luxembourg** doit participer au financement
- Faire appel au **Commissariat général à l'investissement**

Les aménagements proposés

Les sujets qui ont fait débat

- Hypothèses de trafic
- Barreau Toul-Dieulouard (fuseaux, report de trafic)
- Contournement Ouest de Thionville (traversée de la commune de Florange)
- Coût du projet (coût par tronçon)
- Liaison Thionville-frontière (exploitation multimodale de la 3^{ème} voie)
- Contournement Est de Metz (sécurité de la RN 431, présence de riverains)
- Impacts environnementaux

Les impacts du projet sur l'environnement

- Environnement **humain** : protection contre le bruit, pollution
- **Climat** : réduction des émissions de gaz à effet de serre, Conférence Paris Climat 2015 (COP 21)
- Environnement **naturel** : faune, flore, eau, patrimoine
- Environnement **agricole** : disparition de terres agricoles

Propositions de tracés alternatifs ou oppositions pour les sections neuves

Barreau Toul-Dieulouard

- Elargissement de l'A31 existante entre Toul et Nancy + réfection de l'échangeur
- Elargissement de la R.D 611
- Résoudre le problème de trafic sur l'A33 à proximité de Nancy

Contournement Ouest de Thionville

- Tracé empruntant la forêt domaniale et le site d'Arcelor Mittal sur la commune d'Hayange
- Dévier le transit entre Arlon et Thionville par l'A30

Les solutions complémentaires voire alternatives au projet A31bis

Demande d'offres alternatives ou complémentaires

- Avoir plus de bus/trains en direction sur le sillon du Grand-Duché de Luxembourg et faciliter l'intermodalité
- Inciter au **co-voiturage**
- Développer le **ferROUTAGE**, le transport **fluvial** pour le transport de marchandises
- Créer un **monorail** entre Thionville et le Luxembourg

Le développement économique du territoire

Pour les milieux économiques et sociaux : un projet vital pour le développement économique du sillon lorrain et plus globalement de la région...

... Mais des incertitudes pour d'autres, notamment dans le Toullois

Des demandes d'expertise complémentaire indépendante portant sur les points suivants

- La faisabilité de l'élargissement sur place à 2x3 voies de l'A31 entre Gye et Dieulouard, en tenant compte des différents paramètres financiers, économiques, environnementaux et humains ;
- La capacité d'un tel aménagement sur place à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 ;
- Le trafic attendu sur l'éventuel barreau neuf Toul-Dieulouard et sa capacité à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 entre Gye et Dieulouard.

Les premiers enseignements du débat par la DREAL Lorraine, les sujets qu'elle souhaite approfondir, les modalités de concertation après le débat si le projet se poursuit

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public
A31bis

Les suites du débat public

2 juillet 2015 :

examen par la CNDP de la demande d'expertise complémentaire indépendante sur le barreau Gye-Dieulouard et prolongement du débat public de 2 mois

SI DECISION FAVORABLE

Juillet 2015	<ul style="list-style-type: none">• Lancement de la consultation auprès d'experts identifiés• Choix du cabinet et lancement de la mission
Début septembre	<ul style="list-style-type: none">• Restitution de l'expertise auprès de la CNDP• Réunion de présentation des résultats de l'expertise
Avant le 13 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Publication du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP
Avant le 13 février 2016	<ul style="list-style-type: none">• Décision du maître d'ouvrage

Les suites du débat public

SI DECISION DEFAVORABLE

13 juillet 2015	<ul style="list-style-type: none">• Clôture du débat public
Avant le 13 septembre	<ul style="list-style-type: none">• Publication du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP
Avant le 13 décembre	<ul style="list-style-type: none">• Décision du maître d'ouvrage

**Si le projet se poursuit,
la concertation continuera après le débat.
La Commission particulière du débat public
est à l'écoute de vos suggestions !**

Merci de votre participation

Vous pouvez encore vous exprimer sur le site internet du débat public !

 A31bis.debatpublic.fr  

